



**Assemblée générale ordinaire 2017
10 janvier 2018**

Rapport Moral

Mina Tagmahoui, Patrice Vuidel, Co Présidents

Les valeurs de l'association - rappel

Rappel de l'ARTICLE II – Objet

Cette association a pour but de :

- Promouvoir la transition écologique par la citoyenneté active,
- Développer des actions en faveur de nouvelles solidarités et de nouveaux échanges,
- Agir sur les espaces publics, participer au développement d'espaces du bien-être ensemble,
- Soutenir des initiatives en faveur de l'écologie populaire,
- Proposer des actions de sensibilisation et de formation,
- Concevoir et réaliser des événements et des projets.

Au travers de ces éléments, on voit apparaître des valeurs : solidarités, échanges, bien-être.

Également une ambition : concourir à une transition écologique de notre société, promouvoir une écologie populaire. On peut parler d'éducation populaire, de « faire ensemble » au service du vivre ensemble.

Et une méthode : la sensibilisation, la formation, le développement d'initiatives collectives. Initiatives collectives portées par Ecobul, seule ou en lien avec d'autres. Voir initiatives d'autres soutenues par l'association.

Avec en creux un constat : l'émergence d'une société plus solidaire, plus respectueuse de l'environnement, dans laquelle il fait bon vivre, nécessite un engagement des habitants, des citoyens, qui ne peuvent pas déléguer cette ambition aux seuls acteurs publics et privés. En même temps, la conviction qu'il faut trouver des formes de coopérations avec ces acteurs publics et privés.

Comment ces valeurs ont elles vécu au cours de l'année 2017 ?

Elles ont continué à être portées par l'association, à vivre. Avec cependant parfois des limites dans la volonté de construire des dynamiques de réseau / de mutualisation. Nous allons revenir plus en détail sur les activités dans le cadre du rapport d'activité.

Nous pouvons noter que à travers nos diverses initiatives nous avons :



Association ECOBUL

Siège social : 61 rue Victor Hugo – 93500 Pantin

Siret : 807 867 114 00025

Contact : ecobul93@gmail.com

- Ouvert un espace de co-construction d'une maison des circuits courts et du bien vivre alimentaire, qui se veut une alternative ambitieuse au modèle agricole-industriel-de distribution dominant dans l'alimentation ;
- continué à agir concrètement sur les questions du gaspillage alimentaire (7 Disco Soupes) ;
- poursuivi la promotion, l'implantation de circuits courts solidaires (via Zécobule et en relais de Corto) ;
- appuyé comme en 2016 la lutte des faucheurs volontaires qui s'opposent à la culture des OGM, à travers un appui financier à hauteur de 750 € (vente de bière des faucheurs);
- continué à nous ouvrir aux initiatives d'autres associations / de la ville et cherché à répondre présent à leurs côtés à chaque fois que possible;
- renouvelé le contrat à temps partiel de notre salariée, et l'avons transformé en CDI.

Nous avons cherché à porter notre projet non pas dans une concurrence avec d'autres, mais au contraire en bonne intelligence avec les autres acteurs publics et associatifs. Ce qui a pour effet au fur et à mesure une mise en relation avec des initiatives locales et une reconnaissance d'Ecobul comme une association qui peut faire ressource.

La vie associative

La vie statutaire a été conforme à l'esprit du statut associatif.

Le Conseil d'Administration élu à l'occasion de l'assemblée générale de l'an dernier pour un mandat de 2 ans est composé de 13 membres. Il s'est réuni 10 fois au cours de l'année 2017, soit quasiment chaque mois, dans une forme de CA élargi, ouvert aux membres intéressés à s'impliquer dans la vie associative.

Nous voudrions remercier toutes celles et ceux qui ont fait vivre le projet de l'association, au travers de leur participation aux réunions du CA et à la mise en œuvre des actions.

Concernant les adhérents formels de l'association : en 2017 nous avons compté 24 adhérents ayant réglé une cotisation. L'assemblée générale est l'occasion d'inviter celles et ceux qui sont présents et ne sont pas encore adhérents à nous rejoindre. Et à inviter les membres à renouveler leur cotisation pour 2018 sans attendre.

Nous avons poursuivi la structuration du site de notre association et l'avons mis en ligne. Attention, il s'agit bien du Nom de domaine suivant : www.ecobul.org

Nous vous proposons de nous en tenir là pour le rapport moral de présenter dans la foulée le rapport d'activité puis le rapport financier, en accueillant vos remarques / questions.

Mais avant, je tiens à remercier tout particulièrement Claire Emmanuelle qui en 2017 a pendant quelques mois pris du temps pour être aux côtés de sa petite Stella née en début d'année et est revenue ensuite avec toujours le même enthousiasme pour faire vivre notre projet et appuyer les bénévoles que nous sommes dans les diverses activités.



Association ECOBUL

Siège social : 61 rue Victor Hugo – 93500 Pantin

Siret : 807 867 114 00025

Contact : ecobul93@gmail.com

Rapport d'activités

En complément de ce qui a déjà été exposé dans le cadre du rapport moral, quelques éléments sur les principaux temps de l'année.

Corto - Zécobule

Préparé et démarré fin 2015, la gestion d'un point de livraison de Corto et l'accès aux produits des Galine Felici « Poules heureuses » Siciliennes s'est poursuivi au travers de la création du groupe Zécobule (2016) puis l'aide à la création d'un second groupe de distribution sur le quartier des 4 chemins (fin 2016). Egalement par la recherche d'un lieu de distribution et la gestion de la distribution une fois par mois ; Point de distribution utilisé par un ensemble de groupes de l'Est parisien. L'actuel lieu de distribution est abrité par Gallia.

En novembre 2017, à l'occasion d'un des rendez-vous du bien manger aux Courtilières les agrumes du réseau ont été partagées / goûtées et une présentation de Corto a été faite. Des habitants sont potentiellement intéressés à rejoindre le réseau.

Serge et Gilles ont continué leur engagement sur ce projet à la fois au titre d'Ecobul et au sein de l'association Corto. Un grand MERCI à eux.

Perspectives 2018 : travailler à la diffusion du circuit-court sur le quartier d'habitat social des Courtilières.

Disco Soupes

Cette année, nous avons mené ou été associés à 7 Disco Soupes

- Le 25 février à la maison de quartier Mairie-Ourq dans le cadre des rendez-vous des €CO – LOGIQUE, environ 40 personnes touchées ;
- le 23 avril à la demande de l'association des 5 chemins à l'occasion de leur fête annuelle « troc Vert », suite à une première DS organisée ensemble l'année précédente, environ 50 personnes touchées ;
- Le 21 mai place de l'Eglise, dans le cadre de la semaine du développement durable, à la demande de la Ville de Pantin ; Nous avons fait évoluer la proposition par rapport à l'année précédente, car la Ville avait invité en parallèle une seconde association en charge de la réalisation d'une Disco Soupe. Avec le soutien de collégiens de Jolliot-Curie, nous avons donc animé un atelier Smoothies et compotes (initialement prévu confiture !) ainsi qu'un espace de discussion autour des « trucs anti-gaspi », environ 200 personnes sur la journée ;
- Le 29 juin aux Sheds à Pantin, en coopération avec l'association Les Poussières, environ 50 personnes touchées ;
- Le 18 novembre, Augustin a contribué à l'organisation de la Disco Soupe organisée place Stalingrad dans le cadre de Festisol, festival des solidarités internationales, pas d'évaluation possible ;
- Le 19 novembre à nouveau aux Sheds : la ville de Pantin a communiqué sur notre



Association ECOBUL

Siège social : 61 rue Victor Hugo – 93500 Pantin

Siret : 807 867 114 00025

Contact : ecobul93@gmail.com

participation à la réalisation d'une Disco Soupe alors même que nous avons émis des réserves sur notre capacité à s'associer ! Augustin et Yamina se sont mobilisés, environ 30 personnes touchées ;

- Le 9 décembre, à l'occasion du marché de Noël organisé par la Maison de quartier des Courtillères, dans le cadre de notre action « Bien manger », environ 40 personnes touchées.

Par ailleurs, nous avons prêté notre matériel à l'occasion d'un rassemblement organisé contre le projet Europa City et pour la fête des lumières de l'association Les Poussières à Aubervilliers.

Merci à tous les adhérents, particulièrement à Augustin, Patricia, Simon K, très souvent présents.

Points forts : notre capacité d'organisation, confortée par l'acquisition de matériel (3 brûleurs, des marmites etc.), l'engagement des membres de l'association, la satisfaction à chaque fois que nous menons une Disco Soupe : c'est un vrai moment d'échanges, de partage. Également le fait que cette initiative nous amène à créer des liens avec d'autres, comme l'association les Poussières, celle des 5 chemins.

Point d'attention : la Disco Soupe est vue par certains acteurs publics ou associatifs comme l'opportunité pour trouver des personnes en capacité d'organiser un repas gratuit, avec en plus un intérêt en termes d'animation. Par exemple : lors d'une sollicitation à l'occasion d'une action de prévention santé, nous avons constaté que leur demande était plutôt de fournir un repas aux participants que d'agir sur le gaspillage alimentaire. Nous leur avons alors proposé d'organiser cette collation pour un petit budget, sans suite positive. Il faut être attentif lorsque l'on est sollicité à bien vérifier que l'enjeu est avant tout de mettre en avant une question de gaspillage alimentaire.

Appui au collectif des faucheurs volontaires

Cet appui passe par la commande de bières des faucheurs sur le prix desquelles une participation est ajoutée, afin de pouvoir être reversée ensuite au collectif des faucheurs volontaires. Nous avons organisé une commande en 2017. Nous avons renouvelé l'initiative en juin 2018. Nous avons ainsi fait livrer 750 bières et reversé une contribution au collectif de soutien aux faucheurs volontaires.

Rencontre des initiatives « écolo-citoyennes » sur la ville de Pantin

Ce projet avait été initié à l'automne 2016 à travers un ensemble de rencontres avec des acteurs pantinois porteurs d'initiatives qui nous paraissaient porteuses de valeur ajoutée d'un point de vue citoyen, solidaire, environnemental. Les rencontres se sont poursuivies en janvier 2018. Puis une synthèse a été organisée et une invitation a été faite aux personnes / structures rencontrées de se retrouver afin de partager sur une synthèse des entretiens et discuter des éventuelles mises en réseau/ mutualisations à mener.

Le 25 mars 2017 se sont retrouvés :



Association ECOBUL

Siège social : 61 rue Victor Hugo – 93500 Pantin

Siret : 807 867 114 00025

Contact : ecobul93@gmail.com

- La requincaillerie : Paul
- Bulb : Amélie
- Amap 3P : Marie-Paule, Thierry, Flora
- Pousse Ensemble : Magali, Flora
- La cyclofficine : Marielle
- Les 5 chemins : Caroline
- Ecobul : Simon K, Patricia, Madeleine, Gilles, Mina, Claire Emmanuelle, Patrice,

Après un temps de prise de connaissance, les participants ont échangés autour de plusieurs thématiques ressorties des entretiens :

- Le partage, la mutualisation, la diffusion d'informations ; une communication inter-initiatives ;
- L'appui aux divers événements organisés par chacun au travers d'une recherche de participation, de réalisation d'événements inter-associatifs ;
- Le partage, la mutualisation de compétences ;
- La mutualisation d'un lieu, d'un local ;
- La mise à disposition, la mutualisation de matériel.

A la suite de ce temps, Ecobul a proposé de commencer par une action « concrète » : la production d'un agenda partagé qui pourrait avoir une diffusion informatique mais aussi murale (chez les commerçants par exemple). L'association Bulb s'est associée à l'initiative. La proposition a été diffusée auprès des différents acteurs et un premier agenda a été édité à l'occasion du salon des associations début septembre, portant sur des initiatives en septembre et octobre.

Cependant, nous n'avons pas donné suite à ce premier agenda, devant le petit nombre de retours. De même, si de multiples intérêts de principe existent, le premier temps d'échanges et le compte-rendu qui a suivi n'ont pas permis d'enclencher la création d'un réseau plus formel d'échanges à ce jour.

Pour autant, la démarche a permis, au-delà d'une connaissance d'un ensemble d'initiatives / de personnes engagées, de créer une carte des initiatives, accessible en ligne sur notre site (<http://ecobul.org/la-communaute-dactions/>). Elle a été reprise notamment par le service Développement Durable de la ville de Pantin à l'occasion du marché paysan organisé à l'automne.

Démarrage des ateliers du Bien Manger aux Courtilières

Aborder toutes les problématiques de l'accès à une alimentation de qualité avec tous les habitants dans un quartier d'habitat social : c'est l'objectif que s'est donné Ecobul pour cette saison 2017/2018 en créant les rendez-vous du Bien Manger aux Courtilières.

Nous pensons que l'offre alimentaire de qualité ne doit pas être excluante et que tous les habitants de Pantin, dans leur diversité culturelle et sociale doivent pouvoir trouver des moyens d'accès à cette offre alimentaire et au-delà aux conditions d'alimentation permettant de « bien

manger ». C'est pourquoi nous avons décidé de créer ce cycle de rendez-vous dans le quartier des Courtillières.

Mais nous nous gardons bien de savoir ce qui serait « bien » ou « bon » pour les personnes. Aussi, nous avons imaginé plutôt nous inscrire sur un temps long, avec des rendez-vous mensuels, de façon à construire ensemble une réflexion et des actions.

Le projet a été initié en partenariat, en s'appuyant sur l'initiative déjà existante de Marché sur L'eau qui distribue le samedi après-midi des paniers, dont une partie à un tarif social, sur le relais de l'AFEV, l'accueil et le soutien de la maison de quartier et sur la mobilisation des connaissances / du réseau des Femmes médiatrices.

Trois rendez-vous ont eu lieu :

- En octobre, autour de la préparation de crêpes confectionnées en partie avec des produits distribués par Marché sur l'Eau ;
- En novembre, autour de la présentation de Corto et de la préparation d'une salade d'agrumes avec les agrumes siciliennes ;
- En décembre, autour de la réalisation d'une Disco Soupe à l'occasion du marché de Noël organisé par la maison de quartier. Occasion pour questionner les personnes sur ce que signifie pour elles « bien manger » ainsi que sur leurs « trucs anti-gaspi ».

Si des échanges et des marques d'intérêt pour les ateliers ont eu lieu à l'occasion de ces 3 premières séances, il est nécessaire de réussir maintenant à trouver des modalités de discussion plus « posées » afin de mieux appréhender les enjeux liés au Bien Manger et construire ensemble un programme de débats / actions. C'est l'objectif que nous nous sommes fixés pour l'atelier de janvier, toujours avec l'appui des partenaires. Le calendrier des ateliers est fixé jusqu'à l'été prochain, un samedi après-midi par mois.

Pour cette initiative nous avons reçu en 2017 l'appui de la députée d'alors, Elisabeth GUIGOU, qui a attribué 5000 € de sa réserve parlementaire à Ecobul, notamment en lien avec ce projet. En complément, afin de disposer de moyens permettant de mettre en place une action dans la durée, nous avons déposé un dossier de subvention dans le cadre du contrat de ville pour l'année 2018, sur la thématique « développement de l'initiative / la citoyenneté ». Dans ce cadre nous avons été auditionnés en décembre. La réponse est attendue pour le printemps.

Proposition d'appui à la création d'une coopérative de consommateurs à Pantin

2 pantinoises ont lancé un appel en juin pour regrouper les habitants intéressés à créer une coopérative de consommateurs. A la suite de cet appel plusieurs réunions ouvertes d'information / de définition du projet se sont tenues entre juin et l'automne. Ecobul a relayé l'information sur le projet et rencontré les initiatrices en proposant l'appui d'Ecobul à la création de cette coopérative, appui pouvant prendre diverses formes : participation de notre salariée comme personne ressource sur divers points liés à la création, passation de premières commandes pour tester l'intérêt via Ecobul (pour ne pas avoir à ouvrir de compte dans un premier temps), mise à disposition temporaire de notre local. Claire-Emmanuelle et Mirjam se sont impliquées dans la



Association ECOBUL

Siège social : 61 rue Victor Hugo – 93500 Pantin

Siret : 807 867 114 00025

Contact : ecobul93@gmail.com

commission « lien aux producteurs » qui a défini un premier ensemble de commandes possibles.

Lors d'une réunion fin septembre, les participants ont préféré s'engager directement dans la création d'une structure associative pour porter le projet, ne souhaitant pas s'appuyer sur Ecobul. Nous avons alors décidé que la participation à la création de la coopérative relevait alors d'un engagement individuel de chacun, non plus d'Ecobul. En proposant à la nouvelle association la mise à disposition d'un lieu de dépôt / stockage temporaire si cela était utile.

Vers une maison des circuits courts et du bien vivre alimentaire

Ce projet avait été identifié lors de notre assemblée générale en janvier 2017 comme un projet dont pourrait se saisir Ecobul, à la fois au vu de ses premières initiatives et de l'intérêt de ses membres pour les questions d'alimentation d'une part, de construction d'alternatives au modèle économique dominant d'autre part.

Le premier semestre a été l'occasion d'échanger de façon informelle avec de premiers acteurs susceptibles d'être intéressés par le projet. Ces échanges se sont concrétisés par le dépôt d'un dossier début septembre auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projets ESS et emploi. Nous avons reçu en décembre une réponse positive de soutien à hauteur de 10 000 euros, ce qui, au delà de légitimer notre initiative, nous donne des moyens pour la travailler.

Nous avons rencontré fin septembre la ville de Pantin (Zora Zemma, élue au commerce) afin de lui faire part de notre initiative et de voir comment articuler celle-ci avec la volonté de la ville sur le sujet. Cette proposition a été reçue positivement et a donné lieu à un premier échange organisé conjointement à l'occasion du marché paysan du 15 octobre. Marché paysan au cours duquel Ecobul a animé un débat sur le sujet, en invitant au préalable une diversité de réseaux / acteurs locaux potentiellement intéressés à se joindre à l'échange.

Le 30 novembre une première réunion a permis de mettre en présence une diversité d'acteurs / initiatives autour de ce projet. Etaient présents :

- Olivier Mugler, Citoyen Pantinois, Gérant du magasin Canal bio
- Magali Paris et Claude Vicente Citoyennes Pantinoises, porteuses d'un projet de "Maison du bien vivre ensemble" ; Egalement représentantes de l'AMAP 3P ;
- Julien Picq, Chargé de développement de l'association Valbio (IDF et Centre)
- Christelle Touzart-Matrot, Directrice de l'association Marché sur l'eau
- Charles Guirriec, co-fondateur de la SAS Poisaille
- Gilles Sarfati, Membre du bureau de l'association Corto, fondateur et gestionnaire du point de distribution logistique de l'Est Parisien basé à Pantin
- Salim Didane, Mirjam Rudin, Membres d'Ecobul en charge du projet de Maison des Circuit-court
- Claire-Emmanuelle Hue, salariée d'Ecobul

Ce temps a été l'occasion de faire connaissance et de vérifier / travailler l'intérêt à s'associer au sein d'un projet de maison des circuits courts et du bien vivre alimentaire (titre provisoire !).



Association ECOBUL

Siège social : 61 rue Victor Hugo – 93500 Pantin

Siret : 807 867 114 00025

Contact : ecobul93@gmail.com

Les 3 principaux enjeux / intérêts des participants :

- Partager un lieu / une logistique de réception / stockage / distribution de produits
- Créer un collectif autour de valeurs communes : écologie, respect des producteurs, implication des consom'acteurs, alternatives à l'agro business, dimension sociale et solidaire.
- Se ressourcer, échanger à la fois entre les futurs partenaires et avec les pantinois.

Une seconde réunion s'est tenue le 5 janvier 2018, pour travailler les valeurs communes et voir en quoi / comment ces valeurs pourraient s'incarner dans un projet et dans un modèle économique. Les participants ont confirmé à cette occasion leur intérêt à avancer ensemble sur le projet. Le compte-rendu de cet échange est en cours. La définition du projet se poursuivra avec une prochaine réunion prévue début février. Il est prévu en complément de prochainement revoir la Ville de Pantin et peut être Est Ensemble pour sans tarder partager sur les premiers éléments de définition du projet. 2018 doit être l'occasion de progresser grandement sur cette alternative.

Par ailleurs, nous n'oublions pas de faire le lien avec l'initiative du Bien Manger aux Courtilières qui est pour Ecobul l'occasion d'intégrer d'emblée la question de la diversité sociale et culturelle de notre ville et de ne pas faire un projet pour seulement une partie de la population.

Nous allons procéder au vote sur le rapport d'activité.

Rapport financier

Recettes

Notre association avait connu en 2016 un appui très conséquent d'Aline Archimbaud, alors Sénatrice. Appui d'un montant de 15 000 € destiné à mettre en œuvre un travail de repérage et de mise en lien d'un ensemble d'initiatives allant dans le sens des valeurs portées par Écobul. Cette subvention est arrivée seulement courant août 2016 et nous n'avons en conséquence recruté Claire Emmanuelle qu'en septembre 2016. Nous avons donc des réserves (11 000 €) qui ont été reportées sur l'année 2017 afin de pouvoir continuer à salarier Claire-Emmanuelle.

Une seconde source de financement, d'un montant de 5000 € provient de la réserve parlementaire de la députée Elisabeth Guigou. Ce financement était dédié principalement à soutenir notre projet du bien manger aux Courtilières.

Une troisième source de recettes concerne des aides liées à l'emploi de Claire-Emmanuelle, qui au vu de sa situation pouvait être recrutée en contrat aidé. Ces aides ont courus jusqu'à la fin de son contrat en CUI-CAE, mi-septembre. L'association comptait sur un renouvellement de ce contrat pour une année supplémentaire. Or, suite aux décisions gouvernementales prises durant l'été, ce contrat aidé n'a pu être reconduit et les charges de personnels se sont alourdies de manière imprévue sur les derniers mois.

Enfin, une première subvention « symbolique » de 150€ nous a été apportée par la Ville de Pantin,



Association ECOBUL

Siège social : 61 rue Victor Hugo – 93500 Pantin

Siret : 807 867 114 00025

Contact : ecobul93@gmail.com

au titre de notre première demande de subvention en tant qu'association. En complément, la ville nous a mis à disposition un bureau au sein de la maison des associations, ce qui correspond à un apport en nature tout à fait appréciable.

Les autres produits sont plus modestes : ils correspondent aux cotisations des adhérents, qui étaient fixées à 10 euros, ainsi qu'à des dons reçus à l'occasion de Disco Soupes.

Apparaissent également en recettes, les ventes de bières Faucheurs volontaires, dont le montant s'équilibre avec celui des ventes et du reversement aux Faucheurs volontaires.

Dépenses

Les principales dépenses concernent d'une part l'équipement et les consommables pour les Disco Soupes, l'achat des bières « faucheurs volontaires ». D'autre part les salaires et charges liées au poste de développeur de l'association.

Salaire brut mensuel	1 070,16 €
versé au salarié	832,50 €
versé à l'Urssaf	493,00 €
coût total / mois	1 325,50 €

Nous avons par ailleurs obtenu un bureau partagé hébergé à la Maison des Associations. L'occupation de ce bureau (environ 4 m2 utilisé pour Ecobul) est valorisé dans les mises à disposition gratuites de biens à hauteur de 130€/m2. A savoir 520€ réparti entre 2017 et 2018. Le contrat d'occupation est d'une année courant de septembre 2017 à septembre 2018.

Sont associés à ce bureau la facturation des fluides estimée à 40€ (eau, électricité) qui sera faite à échéance du contrat en septembre 2018.

Sont à ajouter l'installation d'une box et d'un abonnement Internet partagé avec l'association La Mangrove qui partage le lieu avec nous. (174€ pour 2017)

L'association est également en contrat de location pour un petit local permettant d'entreposer notre matériel, pour une modique somme de 10 euros mensuels.

L'association est couverte par une assurance responsabilité civile et une assurance du local de stockage (158 euros annuels).

Nous avons également ouvert un livret A afin de mettre en réserve une partie de notre trésorerie. Le changement de banque effectué fin 2016 nous a permis de supprimer totalement les frais bancaires sur l'année

Mise au vote du rapport financier.



Association ECOBUL

Siège social : 61 rue Victor Hugo – 93500 Pantin

Siret : 807 867 114 00025

Contact : ecobul93@gmail.com

Perspectives

Comme déjà évoqué, le Conseil Départemental a retenu notre projet de Maison des circuits courts dans le cadre d'un appel à projets ESS et emploi. Nous allons donc recevoir 10 000 € essentiellement destinés à payer le salaire de Claire-Emmanuelle en contrepartie de l'animation de la démarche de co-constuction du projet qu'elle anime avec certains des bénévoles d'Ecobul

Les sources de financements complémentaires à envisager sur 2018 :

- une subvention de fonctionnement auprès de la Ville de Pantin (dossier à remettre le 31 janvier 2018)
- éventuellement possibilité de candidater à l'appel à projet réduction des déchets Est Ensemble (dossier à remettre le 29 janvier 2018)

Comme le droit du travail nous y invite, nous avons transformé le contrat de Claire Emmanuelle en CDI, toujours à temps partiel (ce qui correspond également au souhait de Claire Emmanuelle). Il est évident cependant que la fin des aides aux postes dans les associations décidée par le gouvernement cet été interroge fortement le modèle d'une association comme la nôtre, qui n'a pas forcément vocation à développer des prestations de services, et qui ne compte donc comme ressources propres que les cotisations de ses membres ; Cotisations volontairement modestes afin de permettre à tous d'adhérer.

Ce qui signifie que, comme beaucoup d'autres associations, la possibilité d'avoir un salarié en appui est liée à des subventions généralement obtenues sur projets. Or nous savons que ce type de subvention n'est jamais certain, et se rejoue d'une année sur l'autre.

Cette fragilité nous avait conduits, parmi d'autres raisons, à voir une ressource dans la création d'une dynamique de mise en réseau et de mutualisation de moyens matériels, éventuellement humains. Elle demeure à ce jour informelle, en dehors des mutualisations s'organisant entre les associations partageant les locaux au sein de la maison des associations.

La trésorerie que nous avons grâce aux appuis des parlementaires ainsi que grâce à l'aide du Conseil Départemental pour le projet Maison des circuits courts nous permet d'anticiper le maintien du contrat de Claire Emmanuelle pour l'année 2018. Il nous faudra faire un point en fin d'année pour étudier les perspectives d'Ecobul et les moyens à sa disposition pour poursuivre son ambition.